



CRAN - CARREFOUR DE REFLEXION ET D'ACTION CONTRE LE RACISME ANTI-NOIR
Observatoire du Racisme anti-Noir en Suisse
Case postale 251 CH-3000 Berne 7
cran02@bluewin.ch - www.cran.ch - CCP 30-514517-5

Comité de l'ONU pour l'Élimination de la Discrimination Raciale

Consultation avec la société civile

I. Quels sont actuellement les principaux défis et problématiques liés à la discrimination raciale dans votre région/pays et comment les abordez-vous dans votre travail?

Le CRAN (Carrefour de Réflexion et d'Action contre le Racisme Anti-Noir) est le premier observatoire à mettre en place, depuis 14 ans, des études, des enquêtes, des rapports et d'autres activités pour lutter efficacement contre le racisme anti-noir sur le territoire helvétique. Tous les Noirs vivant en Suisse ont déjà eu à faire l'expérience du racisme, soit directement, soit indirectement, notamment à travers les représentations que se font d'eux les médias. En outre, en dépit de leur représentativité insignifiante au sein de la population étrangère comme de la population totale suisse, les Noirs représentent les personnes les plus visibles de Suisse et donc, en cas de poussées endémiques de fièvre xénophobe ou raciste, les plus perçus négativement et les plus soumis aux tracasseries administratives et policières. Les actes dont ils sont victimes constituent une atteinte grave aux droits de l'Homme, à la dignité humaine, autant qu'une menace à la paix sociale. C'est dans ce contexte que notre organisation se bat pour défendre politiquement, juridiquement et médiatiquement la dignité et la Mémoire du peuple Noir.

La mise en place d'un Observatoire du racisme anti-Noir en Suisse est donc venue pallier une lacune importante. La volonté d'une telle mise en place est partie d'un constat et d'un engagement.

Le constat, c'est une recrudescence d'actes et de manifestations racistes dirigés contre les Noirs en particulier, ces dernières années. Ces actes trouvent un certain écho dans les médias. La semaine dernière par exemple un jeune congolais de 27 ans a été abattu par un policier blanc sous le prétexte fallacieux qu'il avait un couteau et qu'il était perturbé, cela s'ajoute des contrôles au faciès et bien d'autres actes encore que vous pouvez trouver dans notre dernier rapport.

Notre principal défi est de faire comprendre aux autorités l'importance de cette injustice. En effet, face à l'ensemble des faits de racisme anti-Noir, la réponse des autorités, du moins quand elle existe, reste en deçà des attentes des communautés Noires. Malgré l'augmentation alarmante des violences et abus de pouvoirs commis contre des Noirs par des policiers, en toute impunité, ces comportements racistes particulièrement inadmissibles dans un Etat moderne, aucune mesure particulière n'est prise. D'une manière générale, la montée du racisme anti-Noir dans la société ainsi que la multiplication des actes racistes contre les Noirs n'entraînent aucune déclaration politique particulière. Ni des autorités, ni des partis politiques, toutes tendances confondues, à l'échelle fédérale particulièrement.

Nous sommes l'une des rares associations anti-racistes à ne bénéficier d'aucune subvention qui nous permettrait de fonctionner. Aujourd'hui alors que la plupart des organisations bénéficient de tels soutiens leurs permettant de mettre en place des activités pour sensibiliser la population suisse sur le racisme, le CRAN ne bénéficie d'aucune aide lui permettant d'avoir un petit bureau pour mener à bien son combat. Et ce malgré la décennie sur les questions des personnes d'ascendance africaine décrétée par l'ONU.

II. En tant que membre de la société civile, quelle est votre expérience à ce jour en termes de collaboration avec le Comité?

Mis à part des invitations à des séances comme celle qui se tiendra le 23 novembre prochain, nous n'avons pas de collaboration particulière avec le Comité. Nous déplorons effectivement ce manque de collaboration. Il aurait été nécessaire de travailler avec le Comité par exemple pour la mise en place de la 2e Conférence Européenne sur le Racisme Anti-Noir que nous organisons ici même à Genève les 25 et 26 novembre 2016.

Ce soutien aurait pu être financier ou tout simplement par un apport d'idées en envoyant un représentant qui s'exprimerait lors de cette conférence. C'est ce qui a été fait avec le Groupe de travail de l'ONU sur les questions des personnes d'ascendance africaine qui sera représenté par Mme Mireille Fanon- Mendes-France.

III. Comment le Comité peut améliorer et intensifier sa collaboration avec la société civile, ainsi que son travail sur la discrimination raciale afin d'amplifier son impact sur le terrain?

Pour amplifier son impact sur le terrain, nous pensons que le comité peut aider la société civile de deux manières.

En premier, il peut mettre un fond à disposition de la société civile qui permettra aux acteurs de la société civile de travailler de manière efficace sur le terrain et de s'informer. Concrètement cela signifie prendre en charge par exemple les frais de voyages des représentants des différentes ONG lorsqu'il y a une session du comité comme celle du 23 novembre. Nombreux sont des ONG et des associations qui s'intéressent à l'excellent travail du comité mais qui ne peuvent pas se déplacer faute de moyens financiers. Le comité pourrait ainsi aider soit directement les participants soit indirectement en poussant les états à se doter d'un tel fond pour venir en aide à la société civile.

En second, nous pensons que le comité peut mettre en place un système de financement des petits projets sur les discriminations raciales. Concernant le racisme anti-noir par exemple, nous avons commencé en 2015, la décennie sur les questions relatives aux personnes d'ascendance africaine. En Suisse, aucun projet n'est financé pour exploiter cette décennie. Or nous devons saisir cette chance afin que tout au long de celle-ci nous fassions évoluer les mentalités avec la délicatesse qui sied à un monde où les sensibilités sont blessées. Il y a beaucoup de frustration de la part de certains acteurs de la société civile car ni auprès de l'ONU (Comité sur l'élimination de la discrimination raciale, le Groupe de travail de l'ONU sur les questions des personnes d'ascendance africaine et bien d'autres institutions) ni auprès des états nous arrivons à obtenir les moyens nous permettant de travailler efficacement et de nous informer sur ce qui se passe sur la scène internationale en participant par exemple aux multiples rencontres internationales et nationales. Ces petits projets permettraient non seulement de travailler étroitement avec le comité ce qui consoliderait les liens entre la société civile et celui-ci mais aussi d'avoir un impact direct sur le terrain.

Nous estimons que sans de telles mesures, il sera toujours difficile pour une grande partie de la société civile de nouer un lien solide avec le comité.